

**Procès Verbal de réunion
Conseil Syndical du mardi 21 janvier 2014**

Date de convocation : 14/01/2014
Lieu de la réunion : bureau du syndicat
Nombre de membres en exercice : 8
Nombre de membres présents : 6
Nombre de votes exprimés : 6

L'an deux mil quatorze, le mardi 21 janvier, le Syndicat de la Vallée du Haut Giffre, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre TONIN, Président ;
Présents : CHASSANG Xavier, DEFFAYET Sylvianne, DENERIAZ Alain, MOGENIER Guillaume, ROULLET Gérald, TONIN Jean-Pierre
Secrétaire de séance : CHASSANG Xavier

Monsieur le Président demande à l'assemblée si des remarques sont à apporter concernant le dernier compte-rendu de réunion. Aucune remarque n'étant formulée, le procès verbal de la réunion du 17 décembre 2013 est approuvé à l'unanimité.

1. RESTES A REALISES 2013

Monsieur le Président présente les Restes à réaliser d'investissement 2013 :

2182	Matériel de transport	
	<i>motoneige FS Widetrack Intl</i>	11 943.26 €
2183	Matériel de bureau et informatique	
	<i>Onduleur pour accueil nordique</i>	109.00 €
2188	Autres immobilisations corporelles	
	<i>matelas piste de luge (échange)</i>	740.33 €
	<i>Webcam Fer à Cheval</i>	2 137.68 €
	<i>Webcam Morillon</i>	812.08 €
	total	15 742.35 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Syndical :

- *Valide la liste des restes à réaliser 2013,*
- *Autorise le Président à régler les restes à réaliser 2013 avant le vote du budget 2014.*

2. DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2014 A ENGAGER

Monsieur le Président fait état des investissements à régler avant le vote du budget 2014 :

Compte		
2158	<i>MBS ADIC : jalons</i>	103,22€
Total		103,22 €

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- *Valide cette liste d'investissements*
- *S'engage à inscrire la somme de 103,22€ au Budget Primitif 2014*
- *Autorise le Président à régler ces dépenses avant le vote du budget*

3. QUESTIONS DIVERSES

- **REGIMES INDEMNITAIRES**

Monsieur le Président propose au conseil syndical de valoriser le régime indemnitaire attribué aux agents titulaires en fonction de leur grade, à savoir l'IAT, l'IEMP et la PFR.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- *Valide la proposition du Président*

La séance est levée à 18h45

Le Président, Jean-Pierre TONIN